

Le Réveil de Saint-Porchaire



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE N° 211 **DECEMBRE 2025**

Le Sommaire



16

Départ à la retraite de Bernadette Farou



19

Construction d'une salle de sports



26

Gymnastique volontaire



30

Judo Club

Le mot du maire p. 3

CONSEIL MUNICIPAL p. 4 - 13

Tribune d'expression de la minorité p. 13

INFORMATIONS MUNICIPALES

Travaux	p. 14
Médiathèque municipale.....	p. 14
Le Forum des Associations.....	p. 15
Le Repas des Anciens.....	p. 15
Départ à la retraite de Bernadette Farou	p. 16
La Cérémonie du 11 Novembre	p. 16
Fête du Vin d'Alsace et de la Choucroute	p. 17
Une naissance, un arbre.....	p. 17
Eclairage public.....	p. 18
Elections municipales	p. 18
Espace sans tabac.....	p. 18
Nouveau à Saint-Porchaire	p. 19
Construction d'une salle de sports.....	p. 19

AUTRES INFORMATIONS

L'actu du Sec'J	p. 20
Pass Déchetteries	p. 21
Formation au BNSSA	p. 21
Coupe du Monde du Walking Football	p. 22

ASSOCIATIONS

Les textes des associations	p. 23 - 33
-----------------------------------	------------

MANIFESTATIONS p. 34

NUMÉROS UTILES p. 35

Le Réveil
DE SAINT-PORCHAIRE

Directeur de la publication : Jean-Claude Grenon

Comité de rédaction : Mairie de Saint-Porchaire,

Maquette et impression : Imprimerie Lagarde 05 46 22 70 55

Tirage : 950 exemplaires

Diffusion gratuite. Reproduction partielle ou totale interdite.

Décembre 2025

Le mot du maire



*Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,*



Chaque semestre, je vous informe de l'évolution de notre commune à travers la parution de notre bulletin d'informations municipales.

Tout d'abord et enfin, les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques sont pratiquement terminés ; pour parfaire la vision des rues de Royan et de la Mairie, des trottoirs pour la rue de Royan, les petits espaces pour la rue de la Mairie vont recevoir une finition en enrobé rouge.

Les travaux sur les édifices communaux, le bâtiment annexe à la Maison Marie BON / Pierre LOTI pour en faire un véritable espace d'accueil touristique et d'exposition, mais aussi sur l'ex-magasin l'Ecritoire et le logement sis à l'étage, sont commencés. Ne pas voir disparaître les potentielles surfaces commerciales de centre-bourg est nécessaire, sinon c'est l'attractivité du centre de la commune qui migrera vers les zones extérieures. Or, les deux sont essentielles, plus il y a d'offres plus l'acheteur est présent. Aujourd'hui, au moment où il est nécessaire de réduire les déplacements pour protéger notre environnement, il est indispensable d'avoir sur nos lieux d'habitation, non seulement l'emploi si possible, mais surtout les services dont la population a besoin.

Nous arrivons au terme de cette année 2025, dans quelques jours, nous célébrerons les fêtes de fin d'année en famille ou entre amis. Moment très attendu par les jeunes enfants émerveillés par les cadeaux mais aussi par les plus grands.

Aussi, le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons de passer de très agréables fêtes de fin d'année.

A l'approche de 2026, nous vous présentons nos **VŒUX les MEILLEURS**. Que cette nouvelle année vous apporte ce que vous pouvez souhaiter de mieux pour vous, Bonheur et Santé en particulier.

Jean-Claude GRENON
Maire de SAINT-PORCHAIRE

Conseil municipal

Séance du 23 juin 2025

Finances - Budget communal

2025/20 - Compte financier unique de l'exercice 2024

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, hors la présence de Monsieur Jean-Claude Grenon, Maire, et sous la présidence de Monsieur Jean Le Pouliquen, 1^{er} Adjoint au Maire, **avec 16 voix pour et 1 abstention (Mme Moizan)**, le Conseil Municipal,

APPROUVE le compte financier unique de l'exercice 2024 dont la balance est arrêtée comme suit :

section de fonctionnement :

- recettes	1.774.038,33 €
- dépenses	1.163.040,71 €
- résultats 2024 - excédent	610.997,62 €
- excédent antérieur	1.348.100,32 €
- soit un résultat de clôture excédentaire :	
1.959.097,94 €	

section d'investissement :

- recettes	1.528.002,45 €
- dépenses	2.084.243,00 €
- résultats 2024 - déficit	556.240,55 €
- excédent antérieur	563.861,64 €
- soit un résultat de clôture excédentaire de :	
7.621,09 €	

CONSTATE que l'excédent de clôture s'élève à **1.966.719,03 €**.

Finances - Budget communal

2025/21 - Affectation des résultats de l'exercice 2024

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ avec 17 voix pour et 1 abstention (Mme Moizan), le Conseil Municipal,

CONSTATE que la section de fonctionnement au titre de l'exercice 2024 fait apparaître un excédent de 1.959.097,94 €.

CONSTATE que la section d'investissement au titre de l'exercice 2024 fait apparaître un excédent de 7.621,09 €.

CONSTATE les restes à réaliser d'un montant de 325.390 €.

DÉCIDE d'affecter en section d'investissement, compte 1068 : 317.768,91 €.

DÉCIDE de reporter en section de fonctionnement, compte 002 : 1.641.329,03 €.

DÉCIDE de reporter en section d'investissement, compte 001 : 7.621,09 €.

Marchés publics

2025/22 - Maison Marie Bon / Pierre Loti - Crédit d'un espace d'accueil et d'exposition : analyse des offres et choix des entreprises pour la réalisation des travaux

La consultation des entreprises pour les travaux pour la création d'un espace d'accueil et d'exposition à la Maison Marie Bon / Pierre Loti a été lancée le 26 mars 2025. Les entreprises avaient jusqu'au 25 avril 2025 pour déposer leur offre.

- 56 entreprises ont téléchargé le dossier sur la plate-forme de dématérialisation des marchés publics,
- 13 entreprises ont déposé une ou des offres,
- l'estimation financière est la suivante 105.713 € HT.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ avec 14 voix pour (Mmes Louassier et Moizan et M. Garraud et Tireau n'ont pas pris part au vote), le Conseil Municipal,

ATTRIBUE le marché «Création d'un espace d'accueil et d'exposition à la Maison Marie Bon / Pierre Loti» lot par lot, aux entreprises suivantes :

Suite page suivante...

LOTS	ENTREPRISES	OFFRE HT
Lot 1 - VRD - Gros œuvre	IVAN BILLARD - 17000 La Rochelle	81.072,24 €
Lot 2 - Charpente	infructueux	-
Lot 3 - Couverture	RENOBAT - 17280 Périgny	18.700,00 €
Lot 4 - Menuiseries int. ext. bois	ESPRIT BOIS - 17770 Brizambourg	19.152,35 €
Lot 5 - Plâtrerie Isolation	AY GOURAUD - 17500 Jonzac	6.753,00 €
Lot 6 - Electricité	BEAUFILS - 17100 Fontcouverte	7.866,00 €
Lot 7 - Peinture	FORTIER PEINTURE - 17520 Archiac	3.052,34 €
TOTAL HT		136.595,93 €

DÉCLARE le lot 2-charpente infructueux et **AUTORISE** le Maire à lancer une consultation directe pour ce lot dont le montant est estimé à 2.000 € HT.

AUTORISE le Maire à signer le marché public «Création d'un espace d'accueil et d'exposition à la Maison Marie Bon / Pierre Loti», ainsi que les procédures à venir, et tous les documents relatifs à ce dossier.

INDIQUE que les dépenses seront imputées au budget communal, opération 236.

Marchés publics

2025/23 - Local 92 Rue Nationale : analyse des offres et choix des entreprises pour la réalisation des travaux de réhabilitation d'un local commercial et d'un logement

La consultation des entreprises pour la réalisation des travaux de réhabilitation du local commercial et du logement du 92 rue Nationale a été lancée le 12 mai 2025. Les entreprises avaient jusqu'au 6 juin 2025 pour déposer leur offre.

- 51 entreprises ont téléchargé le dossier sur la plate-forme de dématérialisation des marchés publics,
- 17 entreprises ont déposé une ou des offres,
- l'estimation financière est de 224.907 € HT.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ avec 14 voix pour, 1 contre (Mme Louassier) (Mme Moizan et M. Garraud et Tireau n'ont pas pris part au vote), le Conseil Municipal,

ATTRIBUE le marché «Réhabilitation du local commercial et du logement du 92 rue Nationale» lot par lot, aux entreprises suivantes :

LOTS	ENTREPRISES	OFFRE HT
Lot 1 - Démolition - Gros œuvre	FAURE JOSSELYN - 17460 Chermignac	56.978,97 €
Lot 2 - Menuiseries ext. alu - Serrurerie	BOUGNOTEAU - 17260 Gémozac	10.180,00 €
Lot 3 - Menuiseries int. ext. bois	BOUGNOTEAU - 17260 Gémozac	18.796,00 €
Lot 4 - Cloisons - Plafonds - Isolation	AY GOURAUD - 17500 Jonzac	27.511,70 €
Lot 5 - Revêtements sols - Faïences	RENOU-GUIMARD - 17100 Saintes	14.080,04 €
Lot 6 - Peinture	FORTIER PEINTURE - 17520 Archiac	7.480,45 € (base) 2.372,50 € (option)
Lot 7 - Electricité - Chauffage	BOUDEAUD - 17200 St-Sulpice de Royan	20.648,09 €
Lot 8 - Plomberie - Sanitaires - VMC	2B Services - 17250 Geay	16.485,68 €
TOTAL		avec option : 174.533,43 €

[Suite page suivante...](#)

AUTORISE le Maire à signer le marché public «Réhabilitation du local commercial et du logement du 92 rue Nationale», ainsi que les procédures à venir, et tous les documents relatifs à ce dossier..

INDIQUE que les dépenses seront imputées au budget communal, opération 179.

Marchés publics

2025/24 - Presbytère : travaux sur les menuiseries : choix de l'entreprise

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ et à l'unanimité,

le Conseil Municipal,

CHOISIT l'entreprise Raymond Bernard (17250 Beurlay) pour la réalisation des travaux de remplacement des menuiseries du presbytère, d'un montant de 14.952,42 € HT.

DIT que l'entreprise pourra présenter des situations en fonction de l'avancement des travaux et qu'il est accepté que le montant susvisé soit réévalué pour tenir compte du coût des matériaux au moment de la réalisation des travaux.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

DIT que les dépenses en résultant seront imputées à l'opération 209.

DIT que l'entreprise pourra présenter des situations en fonction de l'avancement des travaux et qu'il est accepté que le montant susvisé soit réévalué pour tenir compte du coût des matériaux au moment de la réalisation des travaux.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

DIT que les dépenses en résultant seront imputées à l'opération 136.

Marchés publics

2025/24 - Ecoles : changement du portail : choix de l'entreprise

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ et à l'unanimité,

le Conseil Municipal,

CHOISIT l'entreprise Durand (17100 Saintes) pour la réalisation des travaux de remplacement du portail du plateau d'éducation physique de l'école, d'un montant de 3.100 € HT.

Finances

2025/26 - Maison Marie Bon - Crédit d'accueil et d'exposition - Demande de subvention à la Région Nouvelle-Aquitaine au titre de la valorisation touristique des communes rurales : Modification de la délibération n° 2025/08 du 17/02/2025

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ avec 14 voix pour (Mmes Louassier et Moizan et M. Garraud et Tireau n'ont pas pris part au vote), le Conseil Municipal,

MODIFIE sa délibération n° 2025/08 du 17 février 2025 ainsi qu'il suit.

SOLLICITE une subvention auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine pour les travaux de création d'un espace d'accueil et d'exposition à la Maison Marie Bon, au titre de la valorisation touristique des communes rurales, dont le montant est estimé à 155.528,17 € HT

ACCEPTE le plan de financement suivant :

COUT DE L'OPERATION	MONTANT	FINANCEMENT	ACQUISE / SOLICITÉE	MONTANT ÉLIGIBLE	%	MONTANT
- Maîtrise d'œuvre	14.432,24 €	Département	Sollicitée	110.624,24 €	25%	27.656,06 €
- Mission SPS	2.500,00 €	Région	Sollicitée	155.528,17 €	25%	38.882,04 €
- travaux	138.595,93 €	Fonds propres	Acquis	155.528,17 €	57%	88.990,07 €
TOTAL H.T.	155.528,17 €					

S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.

AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

DIT que les travaux seront inscrits au budget primitif de l'année 2025 à l'opération 236.

DIT que les recettes en résultant seront constatées au budget principal, chapitre 13.

[Suite page suivante...](#)

Personnel

2025/27 - Mandat au Centre de Gestion de la Charente-Maritime pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion d'une convention de participation pour la couverture du risque santé

La réforme de la protection sociale complémentaire initiée par l'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique et le décret n°2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales à leur financement, rend la participation financière des employeurs publics au financement des garanties couvrant le risque santé de leurs agents (soins courants, médicaments, hospitalisation, frais dentaires, équipements d'optique, aides auditives, actes de prévention en lien avec la maladie, un accident ou la maternité) obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2026.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ et à l'unanimité,
le Conseil Municipal,

RETIENT la procédure de convention de participation, avec son contrat d'assurance collective à adhésion facultative des agents, selon la procédure d'appel à concurrence organisée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime.

DONNE mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion d'une convention de participation pour la couverture du risque santé au 1^{er} janvier 2026.

AUTORISE le Maire à effectuer tout acte relatif à ce dossier, et notamment à transmettre au Centre de Gestion toutes les données statistiques nécessaires à la consultation.

Séance du 7 juillet 2025

Marchés publics

2025/28 - Maison Marie Bon / Pierre Loti - Création d'un espace d'accueil et d'exposition : analyse des offres et choix des entreprises pour la réalisation des travaux : modification de la délibération n° 2025/22 du 23/06/2025

Lors de la dernière réunion, le Conseil s'est prononcé sur l'attribution des différents lots. Quand il s'est agi d'informer le maître d'œuvre sur le choix du Conseil, ce dernier nous a fait part de son étonnement car pour lui les lots 1 et 6 ne correspondaient pas à ses recommandations. En effet, au cours de l'analyse des offres, une négociation a été entamée avec les entreprises ayant répondu à ces deux lots pour préciser leur offre.

Cependant, les tableaux que nous a ensuite transmis le maître d'œuvre ne contenaient pas le montant des offres après négociations.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ avec 12 voix pour
(Mmes Louassier et Moizan et M. Garraud et
Tireau n'ont pas pris part au vote), le Conseil Municipal,

MODIFIE sa délibération n° 2025/22 du 23/06/2025 ainsi qu'il suit.

ATTRIBUE le marché «Création d'un espace d'accueil et d'exposition à la Maison Marie Bon / Pierre Loti» lot par lot, aux entreprises suivantes :

LOTS	ENTREPRISES	OFFRE HT
Lot 1 - VRD - Gros œuvre	ALM ALLAIN - 17100 Saintes (offre de base) (options)	75.502,42 € 973,03 €
Lot 2 - Charpente	infructueux	-
Lot 3 - Couverture	RENOBAT - 17280 Périgny	18.700,00 €
Lot 4 - Menuiseries int. ext. bois	ESPRIT BOIS - 17770 Brizambourg	19.152,35 €
Lot 5 - Plâtrerie Isolation	AY GOURAUD - 17500 Jonzac	6.753,00 €
Lot 6 - Electricité	BEAUFILS - 17100 Fontcouverte	9.071,00 €
Lot 7 - Peinture	FORTIER PEINTURE - 17520 Archiac	3.052,34 €
TOTAL HT		(avec options) 133.204,14 €

Suite page suivante...

DÉCLARE le lot 2-charpente infructueux et **AUTORISE** le Maire à lancer une consultation directe pour ce lot dont le montant est estimé à 2.000 € HT.

AUTORISE le Maire à signer le marché public «Création d'un espace d'accueil et d'exposition à la Maison Marie Bon / Pierre Loti», ainsi que les procédures à venir, et tous les documents relatifs à ce dossier.

INDIQUE que les dépenses seront imputées au budget communal, opération 236.

Intercommunalité

Fixation du nombre et de la répartition des sièges du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Saintonge dans le cadre d'un accord local

Lors du Conseil communautaire du 25 juin dernier, l'information a été donnée que dans la perspective des élections municipales en 2026, les communes et leur intercommunalité doivent procéder au plus tard le 25 août 2025 à la détermination du nombre et de la répartition des sièges au sein du conseil communautaire.

La détermination des sièges et la répartition par commune sont définies, soit :

règlementairement par rapport au nombre d'habitants sur le territoire de la CdC et par commune, pour notre CdC le nombre est fixé à 26 sièges

par un accord local au sein de la CdC et entre les communes membres, qui permet d'avoir 33 sièges au lieu de 26.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ et à l'unanimité,
le Conseil Municipal,

FIXE à 33 le nombre de sièges du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Saintonge, réparti comme suit :

Nom des communes membres	Populations municipales (ordre décroissant de population Insee 2022)	Nombre de conseillers communautaires titulaires
Saint-Porchaire	1.988	3
Pont l'Abbé d'Arnoult	1.793	3
Trizay	1.505	3
Sainte-Gemme	1.364	2
Nieul-lès-Saintes	1.213	2
Port d'Envaux	1.170	2
Beurlay	1.003	2
Saint-Sulpice d'Arnoult	919	2
Plassay	817	2
Nancras	795	2
Geay	783	2
Soulignonne	742	2
Les Essards	733	1
La Vallée	683	1
Romegoux	623	1
Balanzac	614	1
Sainte-Radegonde	578	1
Crazannes	442	1

AUTORISE le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Séance du 22 septembre 2025

Finances

2025/31 - Décision modificative n°1

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ et à l'unanimité,
le Conseil Municipal,

APPROUVE la décision modificative n°1 suivante :

Section de fonctionnement		
Dépenses		
Article	libellé	Montant
6811/042	Dotations aux amortissements des immo. incorporelles	+ 1.000,00 €
65888	Autres	- 1.000,00 €

Suite page suivante...

Section d'investissement		
Dépenses		
Article	libellé	Montant
2138	Autres constructions	+ 1.000,00 €
Recettes		
Article	libellé	Montant
2804133/040	Projets d'infrastructures d'intérêt national	+ 1.000,00 €

Domaine et patrimoine

2025/32 - Renouvellement de la convention précaire de mise à disposition de la parcelle ZP 10 à Monsieur Jacques Chancellé

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ et à l'unanimité,
le Conseil Municipal,

APPROUVE le renouvellement de la convention avec Monsieur Jacques Chancellé pour la mise à disposition de la parcelle ZP 10 d'une superficie de 23a 40ca pour y exercer une activité agricole, pour une période d'un an du 29 septembre 2025 au 28 septembre 2026.

FIXE le loyer annuel à 18,94 €, en application de l'Indice National des Fermages 2025 : 123,06.

AUTORISE le Maire à signer la convention et tous documents s'y rapportant.

PRÉCISE que la recette correspondante sera constatée au budget communal chapitre 75.

Domaine et patrimoine

2025/32 - Renouvellement de la convention précaire de mise à disposition de la parcelle ZO 164 à Monsieur Jacques Chancellé

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ et à l'unanimité,
le Conseil Municipal,

APPROUVE le renouvellement de la convention avec Monsieur Jacques Chancellé pour la mise à disposition de la parcelle ZO 164 d'une superficie de 59a 94ca pour y exercer une activité agricole, pour une période d'un an du 29 septembre 2025 au 28 septembre 2026.

FIXE le loyer annuel à 47,17 €, en application de l'Indice National des Fermages 2025 : 123,06.

AUTORISE le Maire à signer la convention et tous documents s'y rapportant.

PRÉCISE que la recette correspondante sera constatée au budget communal chapitre 75.

Cimetière

2025/34 - Reprise de la case du columbarium n°20

Par courrier du 24 juin 2025, Madame Mireille COMPIN a fait savoir qu'elle souhaitait revendre à la Commune la case du columbarium n°20, acquise le 13/06/2022 et acheter à la place une cavurne.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ et à l'unanimité,
le Conseil Municipal,

ACCEPTE la rétrocession de la case du columbarium n°20 appartenant à Madame Mireille COMPIN au profit de la Commune au prix de 251,50 €.

DIT que la dépense en résultant sera constatée au budget principal, chapitre 67.

Intercommunalité

2025/35 - Convention de gestion et financière avec le SIVU du Collège Fontbruant

Au moment de la construction du collège, en 1972, et surtout de la construction de la salle de Sport, le COSEC, le SIVU (Syndicat Mixte à Vocation Unique) du Collège Fontbruant a été créé, puisque c'est cette collectivité qui a la charge de la gestion de cet équipement.

Comme le SIVU n'a pas de personnel, il y a uniquement un agent chargé du ménage, c'est le personnel communal qui réalise les petits travaux d'entretien technique et la gestion administrative, avec les moyens de la commune (personnels, fournitures techniques, matériel informatique, photocopieur, bureaux, secrétariat, ...). Il a donc été décidé, il y a de très nombreuses années (certainement depuis la création) que le SIVU verserait à la Commune un montant au titre de la mise à disposition des moyens humains et techniques de la Commune pour le fonctionnement du SIVU. A ce jour, ce montant annuel est de 3.500 €.

Il convient de régulariser cette situation par une délibération commune entre la Commune et le SIVU du Collège Fontbruant.

[Suite page suivante...](#)

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ et à l'unanimité,
le Conseil Municipal,

ACCEPTE la convention de gestion et financière entre la Commune de Saint-Porchaire et le SIVU du Collège Fontbruant fixant les conditions financières de la mise à disposition des moyens humains et techniques de la Commune pour le fonctionnement du SIVU (personnel, matériel informatique, photocopieur, bureaux, secrétariat, ...).

DIT qu'à partir de l'année 2025, le SIVU du Collège Fontbruant devra verser chaque année à la Commune de Saint-Porchaire la somme de 3.500 € en compensation de cette mise à disposition.

DIT que cette somme pourra être modifiée pour tenir compte de l'augmentation des frais supportés par la Commune de Saint-Porchaire.

DIT que la recette en résultant sera constatée au budget principal, chapitre 70.

Séance du 24 novembre 2025

Finances

2025/39 - Vie associative - Subventions de fonctionnement aux associations sportives et culturelles

Comme les années précédentes, toutes les associations sportives et culturelles de la Commune ont été sollicitées pour connaître leur besoin de financement.

La Commission en charge de la vie associative a examiné les demandes des Associations qui ont été déposées en mairie, au regard de leur fonctionnement et de leurs besoins. Les représentants des Associations ont été reçus par la Commission.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ et à l'unanimité,

le Conseil Municipal,

ACCORDE aux associations sportives et culturelles suivantes, ayant un intérêt local, une subvention de fonctionnement :

- All Star France Atlantique	150 €
unanimité	
- Amicour	500 €
unanimité	
- Association des Parents d'Elèves	500 €
16 voix pour - 2 abstentions Mme Boursiquot - M. Le Pouliquen	
- Ateliers Artistiques du Bruant	2.500 €
unanimité	
- Badminton Saint-Porchaire	600 €
17 unanimité	
- Amitié Saintonge Banfora	500 €
unanimité	
- Club de Gymnastique Volontaire	500 €
unanimité	

- Collectif Saint-Po Sympa	500 €
unanimité	
- Culture & Spirit	500 €
unanimité	
- Fête du Bruit	600 €
unanimité	
- Judo Club	2.000 €
unanimité	
- La Boule Blanche	500 €
unanimité	
- Les Voix du Bruant	600 €
unanimité	
- La MAM Le Nid des Hirondelles	500 €
15 voix pour - 3 abstentions Mme Boursiquot - M. Le Pouliquen - M. Poty	
- Mémoires de Saint-Porchaire	300 €
unanimité	
- Saint Porchaire-Corme Royal	
Football Club	2.000 €
unanimité	
- Seconde Nature	1.000 €
14 voix pour - 4 abstentions M. Grenon - Mme Boursiquot - M. Le Pouliquen - Mme Roux	
- Tennis Club de Saint-Porchaire	2.000 €
unanimité	
- Theatr'O'Vert	900 €
unanimité	
- Voix de Saintonge	300 €
unanimité	
TOTAL	16.600 €

[Suite page suivante...](#)

PRÉCISE que les conseillers faisant partie du bureau ou du conseil d'administration de l'une de ces associations n'ont pas pris part ni au débat ni au vote.

DIT que selon la réglementation en vigueur, les associations et groupements ayant reçu une subvention municipale sont tenus de fournir à l'autorité qui a mandaté la subvention une copie de leurs budgets et de leurs comptes de l'exercice écoulé.

INDIQUE que les dépenses seront imputées au budget communal chapitre 65.

Finances

2025/40 - Affaires scolaires - École élémentaire : participation financière pour les élèves hors commune - année scolaire 2024/2025

Le montant des dépenses de fonctionnement de l'école élémentaire pour la période du 1er septembre 2024 au 31 août 2025 a été de 66.338,23 €.

Avec un effectif de 132 élèves inscrits à l'école élémentaire sur l'année scolaire 2024/2025, le coût des dépenses de fonctionnement par élève est de 502,56 €.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ et à l'unanimité,
le Conseil Municipal,

FIXE le montant de la participation financière pour les élèves d'élémentaire hors commune à 502,56 €.

SOLLICITE cette participation auprès des Communes qui ont donné leur accord pour les inscriptions à l'école élémentaire de Saint-Porchaire et accepté de participer aux dépenses de fonctionnement ou pour les élèves inscrits en ULIS.

INDIQUE que les recettes correspondantes seront constatées au budget communal chapitre 74.

Finances

2025/41 - Affaires scolaires - École maternelle : participation financière pour les élèves hors commune - année scolaire 2024/2025

Le montant des dépenses de fonctionnement de l'école maternelle pour la période du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025 a été de 77.202,96 €.

Avec un effectif de 64 élèves inscrits à l'école maternelle sur l'année scolaire 2024/2025, le coût des dépenses de fonctionnement par élève est de 1.206,30 €.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ et à l'unanimité,
le Conseil Municipal,

FIXE le montant de la participation financière pour les élèves de maternelle hors commune à 1.206,30 €.

SOLLICITE cette participation auprès des Communes qui ont donné leur accord pour les inscriptions à l'école maternelle de Saint-Porchaire.

INDIQUE que les recettes correspondantes seront constatées au budget communal chapitre 74.

Finances

2025/42 - Remboursement des dépenses d'éclairage public des villages mitoyens - Les Jeuzines - Le Grand Pallet - Les Maigrières

Comme chaque année, il est proposé de demander le remboursement partiel des dépenses de fonctionnement de l'éclairage public des villages mitoyens des «Jeuzines», des «Maigrières» (poste le Cocard) et du Grand Pallet sur les communes limitrophes concernées.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ et à l'unanimité,
le Conseil Municipal,

FIXE le montant de la participation financière à l'éclairage public des villages mitoyens à :

- . pour la Commune de Les Essards : 191,99 €,
- . pour la Commune de Saint-Sulpice d'Arnoult : 115,57. €.

DIT que cette recette sera constatée au budget communal au chapitre 75.

Personnel

2025/43 - Instauration de la participation de la Commune à la protection sociale complémentaire santé des agents municipaux dans le cadre de la labellisation

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ et à l'unanimité,
le Conseil Municipal,

[Suite page suivante...](#)

DÉCIDE, qu'à compter du 1er janvier 2026, la Commune de Saint-Porchaire participera au financement des contrats individuels labellisés de protection sociale complémentaire en matière de santé à hauteur de 15 euros par mois et par agent, quelle que soit sa quotité de travail, sous réserve qu'il produise un justificatif de cette labellisation chaque année.

DIT que la participation de la collectivité ne peut en aucun cas être supérieure au coût réel de la cotisation.

DIT que les dépenses en résultant seront imputées au chapitre 012.

- consultation des personnes publiques associées le 24 juin 2025 : Préfecture (DDTM), Département, Région, Pays de Saintonge Romane, CdC, Chambre d'agriculture, Chambre de Commerce, Chambre de métiers et de l'artisanat,
- réunion d'examen conjoint des personnes publiques associées le 10 juillet 2025,
- enquête publique du 1er septembre 2025 au 16 septembre 2025 (dossier d'enquête publique à la disposition du public en mairie du 01/09/2025 au 16/09/2025),
- permanences du Commissaire-enquêteur en mairie le 01/09/2025, le 06/09/2025 et le 16/09/2025,
- mesures de publicité (parution dans les journaux en annonces légales + affichage + site internet)
- rapport et conclusions du Commissaire-enquêteur en date du 15/10/2025 : avis favorable.

Urbanisme

2025/44 - Plan Local d'Urbanisme : avis du Conseil Municipal après enquête publique sur la déclaration de projet n°2 emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme pour le secteur Les Racines

Le 24 juin 2024, le Conseil a approuvé le lancement de la procédure de déclaration de projet n° 2 impliquant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Porchaire pour le secteur Les Racines.

Il est rappelé que l'objet de ce projet d'intérêt général portait sur la modification de zonage partielle de trois parcelles (ZP 460, ZP 463, ZP 464 pour partie) classées en secteur Ap, jouxtant la zone AUx aménagée, pour permettre le développement des espaces de stationnements, techniques et de stockage de l'activité industrielle (plateforme logistique de préparation de véhicules) dans la zone d'activités des Racines, notamment par la création d'aires de recharge pour les véhicules électriques, permettant ainsi le développement d'une activité industrielle économique sur le territoire communal.

Déroulement de la procédure :

- consultation de la MRAe et avis conforme rendu le 15 juin 2025 sur l'absence de nécessité de réaliser une évaluation environnementale pour le projet de mise en compatibilité n°2 par déclaration de projet du plan local d'urbanisme (PLU) de la Commune de Saint-Porchaire (17) pour permettre l'extension de la zone d'activités des Racines,
- consultation de la CDPENAF et avis simple favorable en date du 24 juin 2025 au titre de l'article L.112-1-1 du Code rural et de la pêche maritime et de la consommation foncière,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, avec 16 voix pour, 1 abstention (Mme Moizan) et 1 contre (Mme Louassier), le Conseil Municipal,

ADOpte, considérant l'intérêt général du projet d'évolution du Plan Local d'Urbanisme ayant pour objet le développement d'une activité économique industrielle porteuse d'emplois sur le territoire communal, la déclaration de projet n°2 emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme et donc approbation des nouvelles dispositions du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Saint-Porchaire.

APPROUVE la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Saint-Porchaire.

2025/45 - Domaine et patrimoine Echange de parcelles entre la Commune de Saint-Porchaire et les Consorts JULIEN : parcelle ZL 13 sise Les Grands Champs et parcelle ZP 396 sise Les Racines

Le propriétaire de la parcelle ZP 494 (jouxtant Intermarché) a vendu une partie de cette parcelle à Intermarché pour permettre une extension du magasin.

De son côté, Intermarché souhaite vendre une partie de cette nouvelle parcelle, celle se trouvant au plus près de la route, à une entreprise qui veut implanter un centre de contrôle technique auto.

[Suite page suivante...](#)

Il est donc proposé d'échanger la parcelle ZP 396 avec la parcelle ZL 13 qui appartient à la Commune et qui n'a d'autre fonction actuellement que de chemin en terre pour accéder à des parcelles agricoles (chemin de remembrement appartenant au domaine privé de la Commune).

L'accès à la parcelle ZP 494 sera autorisé pour l'exploitant agricole.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, avec 17 voix pour et 1 abstention (Mme Demonsay), le Conseil Municipal,

ACCEPTE l'échange des parcelles ZL13 sise Les Grands Champs et ZP 396 sise Les Racines

entre la Commune de Saint-Porchaire et les Consorts JULIEN.

DIT que cet échange se fera à titre gracieux entre les parties.

DIT que les frais de rédaction de l'acte notarié seront à la charge des parties à part égale.

AUTORISE le Maire à intervenir pour la signature de cet acte et de tout document relatif à cet échange.

DIT que les dépenses en résultant seront imputées au chapitre 21.

Les comptes rendus du Conseil Municipal sont consultables dans leur intégralité en Mairie ou sur le site www.st-porchaire.fr - rubrique vie municipale / comptes rendus des conseils municipaux.



Tribune d'expression de la minorité



Merci pour votre soutien

À quelques mois de la fin de ce mandat, qui s'achèvera en mars prochain, nous souhaitons adresser un message sincère à l'ensemble des habitantes et habitants de notre commune.

Merci à vous, qui nous avez fait confiance en 2020 et qui avez continué à nous soutenir tout au long de ces six années. Vos encouragements, vos remarques et votre présence ont été essentiels dans notre engagement.

En tant que conseillers municipaux de la minorité, nous avons toujours agi avec sérieux et conviction pour faire entendre une voix différente, constructive et tournée vers l'intérêt général. Nous avons défendu nos idées, proposé des alternatives et participé

activement aux débats.

Mais il faut aussi le dire avec honnêteté : à 4 contre 15, il n'est pas toujours facile de se faire entendre ou de peser sur les décisions. Cette réalité ne nous a pourtant jamais empêchés de rester engagés, fidèles à nos valeurs et disponibles pour vous.

D'ici la fin de ce mandat, nous continuerons à remplir notre rôle avec responsabilité et à vous représenter du mieux possible.

Merci encore pour votre confiance, et très belles fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Contact : agirensemblepourSP@gmail.com
Nadège LOUASSIER, Patrick GARRAUD,
Claire MOIZAN et Daniel TIREAU



Travaux de voirie et d'enfouissement des réseaux électriques

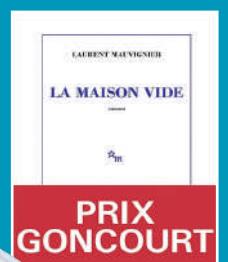
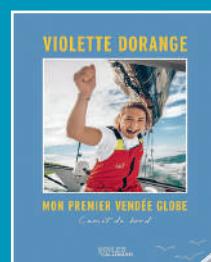
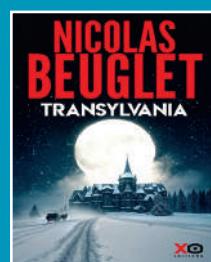
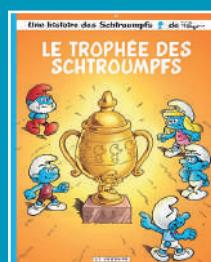
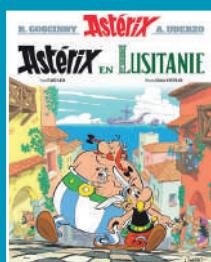


Il en a fallu de la patience ! Enfin, après plusieurs mois de retard, les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de réfection de chaussée sont terminés. Une chaussée en enrobé, les fils électriques disparus, des lampadaires d'éclairage public en harmonie avec ceux du centre bourg, les rues de la Mairie et de Royan ont changé d'aspect et l'habitat a pris un relief particulier. Il ne reste plus que quelques dizaines de mètres de travaux à effectuer pour dessiner ce que seront les trottoirs. Ce sera fait d'ici la fin de l'année. Par ailleurs, Rue du Stade, des travaux ont été réalisés, sous maîtrise d'œuvre du Département de la Charente-Maritime, pour inciter les automobilistes à réduire leur vitesse en entrant en agglomération. Pour réduire aussi la vitesse Rue Pierre LOTI et Rue du Midi, deux feux « récompense » ont été positionnés pour stopper au feu rouge tout véhicule qui roule à plus de 50 Km/h. Respect du code de la route, respect des riverains, civisme, voilà ce qu'on est en droit d'attendre de telles dispositions.

Médiathèque municipale

Située au 1^{er} étage du Centre Paul Chénereau, la Médiathèque Municipale est ouverte les mercredis de 9h30 à 11h30 et de 16h00 à 18h00 et les vendredis de 16h00 à 18h00. L'accueil est assuré par une équipe de bénévoles. Ce service est gratuit pour les habitants de Saint-Porchaire. La Médiathèque possède également un site en ligne : <https://mediatheque-saint-porchaire.c3rb.org/> sur lequel vous pouvez découvrir tous les ouvrages dont les nouveautés. Vous pouvez également avec votre numéro d'adhérent (à demander auprès de l'accueil de la Médiathèque) réserver en ligne.

ET COMME TOUJOURS, QUELQUES NOUVEAUTÉS...



N'oubliez pas la Boîte à Livres située dans le parc de la Mairie.



Le Forum des Associations

Le 6 septembre dernier, avec une météo très clémente, se tenait le très attendu Forum des associations qui a connu, encore une fois, un franc succès !

Cette année, de nouvelles associations étaient présentes, telles que le Collectif Saint-Po Sympa, les Mémoires de Saint-Porchaire, Seconde Nature, Voix de Saintonge et le Yi-King Do.

Des démonstrations ont rythmé toute la matinée qui s'est terminée avec un pot de l'amitié bien mérité !



**RDV l'année prochaine,
le samedi 5 septembre 2026 !**

Le Repas des Anciens

Depuis de nombreuses années, nous accueillons à la Salle des Fêtes nos Anciens le 3^{ème} dimanche du mois d'octobre pour un repas festif et convivial. Les personnes âgées de 70 ans et plus sont invitées par la municipalité pour le traditionnel «repas des anciens».

Comme chaque année, le repas, préparé par le traiteur Philippe Gault, a ravi les 131 convives.

Cette année encore, c'est l'artiste Jo Moizotti, musicien et chanteur, qui a animé l'après-midi avec son répertoire s'adressant aux plus nombreux et nous avons fait appel à la fleuriste Fleurs et Brindilles installée à Saint-Porchaire pour la décoration florale. Nous sommes heureux d'organiser chaque année ce moment convivial qui permet à tous de se retrouver dans la joie et la bonne humeur.



Départ à la retraite de Bernadette FAROU

Depuis le 1^{er} mars 2025, Madame Bernadette FAROU a décidé de «faire valoir ses droits à la retraite». La Commune a souhaité, au cours d'une cérémonie très amicale, rappeler quelle fut sa carrière à la mairie.

Entourée de son époux, de ses collègues, de ses anciens collègues et du Conseil Municipal, Madame Farou a été mise à l'honneur, le 24 octobre 2025.

Monsieur le Maire a rappelé sa carrière : entrée en 1995, Madame Farou a travaillé 30 années au service des enfants des écoles en assurant l'entretien des locaux scolaires et en aidant au restaurant scolaire.

Outre ses fonctions au sein des services de la Commune, Madame Farou a été pendant de longues années pompier volontaire au sein du centre de secours et d'incendie de Saint-Porchaire.

Après avoir rappelé sa carrière et son dévouement au bénéfice de la population, Monsieur Jean-Claude Grenon, Maire, a souhaité une retraite heureuse à Madame Farou, entourée de sa famille.

Cette cérémonie s'est achevée autour du verre de l'amitié.



La Cérémonie du 11 Novembre

La Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918 s'est déroulée au Monument aux Morts, en présence de Monsieur le Maire, des adjoints et des conseillers municipaux et des représentants des Sapeurs-Pompiers du centre de secours et de nombreux militaires.

La population, plus nombreuse que d'ordinaire, a assisté à cette cérémonie qui a été suivie du traditionnel vin d'honneur à la salle des fêtes.



Fête du Vin d'Alsace et de la Choucroute

Les 8 et 9 novembre dernier s'est déroulée la toute dernière édition de la **Fête du Vin d'Alsace et de la Choucroute**, organisée par la Commune et le Comité des Fêtes.

C'est chaque année une vraie joie de se retrouver autour de cette manifestation qui a de nouveau rencontré un grand succès.

Nous avons accueilli les viticulteurs de Soultzmatt, toujours les mêmes depuis de nombreuses années, ainsi qu'un tout nouveau traiteur, Monsieur Peter et son équipe, chargé de la restauration.

Comme d'habitude, chacun a pu profiter des plats traditionnels alsaciens sur place ou à emporter et découvrir ou redécouvrir des vins de qualité (à consommer avec modération).

C'est donc dans une ambiance festive, conviviale et très amicale que le week-end s'est déroulé.

Notre Commune est officiellement jumelée avec la Commune de Soultzmatt-Wintzfelden en Alsace depuis avril 1985 et cette manifestation est le reflet d'une amitié entre nos deux communes qui prédomine et perdure.



Une naissance, un arbre



Un véritable succès pour la cinquième édition de l'opération **Une naissance Un arbre**, proposée aux parents pour la première fois en 2021.

Depuis cinq ans, notre commune a enregistré 74 naissances.

En cinq années d'existence, il y a eu 57 arbres plantés. La différence de 17 est due pour 14 aux déménagements entre le moment de la déclaration de naissance en mairie et le jour de la plantation et à 3 refus des familles.

La municipalité tient à remercier toutes les familles qui ont accepté de participer à cette aventure.

Planter un arbre, c'est semer l'espérance, et c'est précisément cet espoir que nous offrons à nos enfants.

Après ces plantations, dans la salle des fêtes, Monsieur le Maire, Jean-Claude Grenon, a remis à chaque enfant un doudou, une plaquette gravée à son prénom et un certificat de parrainage.



Eclairage public

Lorsque vous constatez qu'un réverbère est en panne ou dysfonctionne, nous vous remercions de le signaler en Mairie (05.46.95.60.21) en indiquant le numéro figurant sur le poteau ou sur le mur à proximité. Tous les lampadaires sont répertoriés. Chaque numéro est composé des lettres PH suivies de 2 ou 3 chiffres. Cette référence est indispensable pour demander le dépannage de l'éclairage public.

Les travaux et la maintenance de l'éclairage public sont de la compétence du Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement Rural (SDEER). Les demandes de dépannages se font sur une plate-forme dédiée. Une fois cette demande réalisée par le secrétariat de la mairie, nous ne disposons pas des délais d'intervention, qui sont variables en fonction des disponibilités de l'entreprise chargée des réparations et/ou du type de réparation à effectuer.



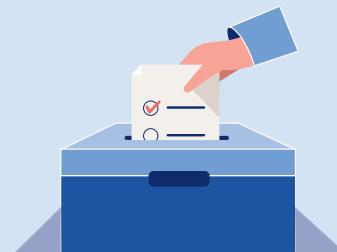
Elections municipales

Les prochaines **élections municipales** auront lieu les 15 et 22 mars 2026, en vue de procéder au renouvellement du conseil municipal et d'élire les conseillers communautaires représentant la commune au sein de la Communauté de Communes Cœur de Saintonge.

Dates limites d'inscription sur la liste électorale :

♦ **4 février 2026** en ligne avec justificatif d'identité et de domicile : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

♦ **6 février 2026** : en mairie en complétant le formulaire cerfa 12669*02 (disponible en mairie ou téléchargeable sur le site service-public.fr), avec justificatif d'identité et justificatif de domicile.



Possibilité de vérifier votre inscription sur le site officiel des démarches électorales : <https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale>



Espace sans tabac

En application du décret n°2025-582 du 27 juin 2025 relatif aux espaces sans tabac et à la lutte contre la vente aux mineurs des produits du tabac et du vapotage, la Commune a installé aux abords des écoles et des espaces culturels et sportifs les pancartes officielles «Ecole sans tabac» et «Espace sans tabac».



Depuis le 7 décembre 2025
Marché à Saint-Porchaire
dimanche matin



Les Halles
Place Eugène Bézier

Nouveau à **Saint-Porchaire**

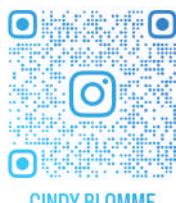


Cindy Blomme, Sophrologue certifiée, vous propose des séances dans son cabinet à Saint-Porchaire, situé 3 Place Eugène Bézier.

La sophrologie est une méthode psychocorporelle avec une réelle interaction corps/esprit. C'est une pratique alliant la respiration contrôlée, la décontraction musculaire et la visualisation d'images positives.

Cindy BLOMME

3 place Eugène Bézier
17250 SAINT-PORCHAIRE
07.66.51.44.28.



CINDY.BLOMME

Construction d'une salle de sports

Le Syndicat Intercommunal du Collège Fontbruant (SIVU), composé de 13 communes*, a construit au cours de l'année 2025, un nouveau gymnase à destination des élèves du Collège Fontbruant.

Les équipements sportifs du Collège Fontbruant de Saint-Porchaire se composaient du Cosec, propriété du SIVU mis à la disposition du Collège, et d'un plateau d'éducation physique extérieur. Le collège compte quatre professeurs d'EPS pour 510 élèves et les installations sportives n'étaient donc plus suffisantes pour dispenser leurs cours dans des conditions favorables.

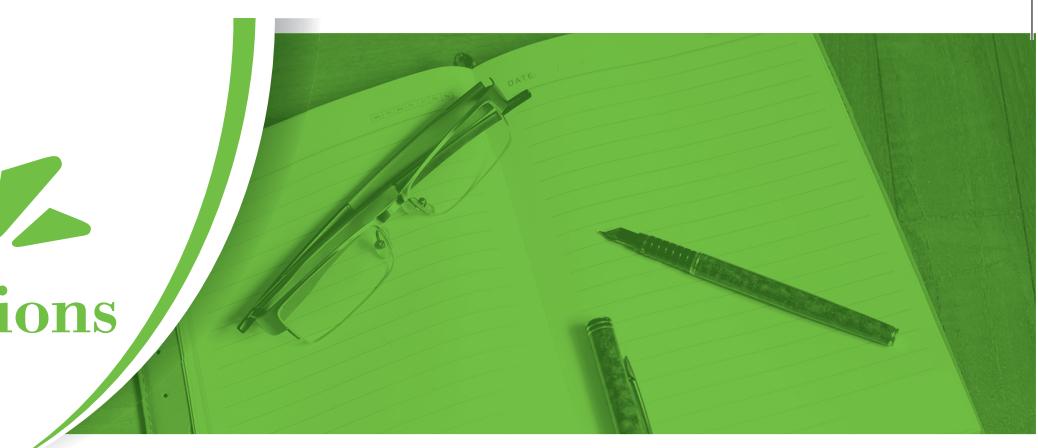
Cette nouvelle structure d'une superficie d'environ 420 m² a été adossée à la salle de tennis municipale existante, ce qui a évité la construction d'un mur. Cette partie haute pourra être utilisée dans le futur de mur d'escalade. L'autre partie de la salle a un usage polyvalent de type sports de combats, danse ou gym. Il y a bien sûr des vestiaires hommes et femmes, des toilettes, un local de rangement dans chaque salle et des locaux techniques.

L'objectif attendu étant que les cours d'EPS soient dispensés dans de bonnes conditions, tout autant que les cours d'enseignement général. Cette nouvelle salle de sports est opérationnelle depuis le 4 novembre 2025. Seules les classes du collège y ont accès.

* Communes du SIVU : Beurlay, Les Essards, Geay, La Vallée, Plassay, Pont l'Abbé d'Arnoult, Romegoux, Saint-Porchaire, Sainte-Gemme, Saint Sulpice d'Arnoult, Sainte-Radegonde, Soulignonne et Trizay. La participation financière de chaque commune au fonctionnement du SIVU est calculée à raison de 50 % au prorata du nombre d'habitants et de 50 % au prorata du nombre d'élèves.



Autres informations



L'actu du Sec'J

Les vacances d'automne se sont terminées sur une note festive avec la soirée Halloween !!

Les jeunes et l'équipe d'animation se tournent déjà vers 2026 avec en préparation un séjour en hiver pour 15 jeunes et un séjour d'été pour 24 jeunes.

De plus, des projets avec un groupe de jeunes de + 14 ans se mettent en place. Cette année, le 1^{er} vendredi de chaque mois, nous réservons une soirée pendant laquelle les jeunes préparent l'été. Un mini-séjour est en préparation lors du Festival Ludique International de Parthenay.

Toujours pour les 14 ans et plus, 2 Raids Mob citoyen, le premier lors des vacances de printemps et le second lors des vacances d'été. Dans ce

projet, les jeunes passent leur permis AM, afin de pouvoir conduire des motos et scooters de moins de 50cm³.

Pour les 15 ans et plus, un stage permis B est mis en place du 17 au 20 février 2026. En partenariat avec l'auto-école de Pont l'Abbé d'Arnoult, les jeunes profitent d'un test sur simulateur, d'heures de code et de 2 heures de conduite encadrées par un professionnel.

**Pour tout renseignement contactez
le Secteur Jeunesse au 06.23.28.04.15
ou à secteurjeunesse@coeurdesaintonge.fr.**

PERMIS DE CONDUIRE REPUBLIQUE FRANCAISE

STAGE PERMIS B

À partir de 15 ans

Du 17 au 20 février 2026

55€

Contact : Sec'J
06.23.28.04.15
Fb : secteurjeunesse

Avec du code • 7h de code
de la conduite • Évaluation sur simulateur
Atelier curriculum vitae

Cœur de Saintonge
la Charente Maritime
ACADEMIE DE POITIERS
Mission Locale
Caf
Auto-école Pont l'Abbé

Du 9 au 14 Février 2026

Séjour MONTAGNE

DÉCOUVERTES, SKI, LUGE, FUN AMBIANCE !!

TARIFS ENTRE 200€ ET 400€ EN FONCTION DU QUOTIENT FAMILIALE

Cœur de Saintonge
Sec'J
MSA
Caf de la Charente Maritime

Nouveau !

A partir
du 1^{er} janvier 2026,
pour accéder aux déchetteries,
il faudra OBLIGATOIREMENT un Pass



Demandez votre PASS dès maintenant
+ d'infos sur cyclad.org

Comment obtenir mon Pass ?

- 1 Je me connecte sur cyclad.org
- 2 Je remplis le formulaire et je télécharge mon justificatif de domicile de moins de 3 mois (extrait K-Bis ou certificat RNE pour les professionnels).
- 3 Je reçois par mail mon e-Pass après validation de ma demande.
- 4 J'enregistre mon e-Pass sur mon téléphone (ou je l'imprime) et je le présente à chaque passage.
Si j'ai demandé un badge, je le reçois par courrier plus tard.

<https://cyclad.org>



Je n'ai pas d'adresse mail ?
Contactez le service public Cyclad au 05 46 07 16 66.

France services

Votre démarche peut être réalisée à France Services
34 rue Nationale à Saint-Porchaire
05 46 73 19 90
saint-porchaire@france-services.gouv.fr

Formation au BNSSA

Avec l'objectif de garantir la surveillance des plages en Charente-Maritime, le SDIS 17 organise pour la 1^{ère} fois une session de formation intensive BNSSA qui se déroulera du 16 au 20 février 2026.

La formation intensive BNSSA est proposée sur 5 jours durant les prochaines vacances scolaires de février sur le site de la Base Aérienne de Saint-Agnant.

Elle comprend :

- * Les entraînements quotidiens de piscine
- * Les socles de réglementation, prévention et surveillance
- * La présentation à l'examen BNSSA le 5^{ème} jour
- * Les entraînements se dérouleront à la piscine de la Base Aérienne de Saint-Agnant.



Conditions d'inscription :

- * Où s'inscrire : Les personnes intéressées doivent s'inscrire en ligne :
- * <https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/demande-d-inscription-formation-initiale-intensive-bnssa-2026>
- * Critères : Être très motivé, aimer l'océan, être titulaire du diplôme de Premier Secours en Equipe niveau 1 (PSE1) et avoir au moins 17 ans au 20 février 2026.

VENEZ NOUS REJOINDRE !
DEVENEZ SAUVETEUR DES PLAGES



Coupe du Monde du Walking Football

Portrait d'une Sportive

Saint-Porchaire peut être fière, l'une des joueuses des All Star est devenue championne du monde !

Jusqu'où va-t-elle aller ? Sacrée Championne d'Europe l'an passé en Italie avec l'équipe de France féminine des plus de 50 ans, Nathalie n'avait pas l'intention d'en rester là. La preuve : elle est devenue **Championne du Monde de Walking Football**.

Du 21 au 31 octobre 2025, la ville de Torrevieja, près d'Alicante en Espagne, accueillait la Coupe du Monde de Walking Football. L'équipe de France féminines des plus de 50 ans, compte une représentante de Saint-Porchaire, membre des All Star, qui a réalisé un exploit historique : **elle est devenue championne du monde** en battant en finale l'équipe Anglaise lors de la séance des tirs aux buts après que les deux équipes n'aient pu se départager dans le temps réglementaire de jeu.

Discrète mais déterminée, elle a su s'imposer par son fair-play, sa vision du jeu et son esprit d'équipe. Sur les terrains espagnols, face aux meilleures nations du monde, elle a porté haut les couleurs de la France... mais aussi celles de Saint-Porchaire.



Ce titre mondial récompense non seulement ses efforts personnels, mais aussi le dynamisme des All Star Walking Football Saint-Porchaire, membre du Saint-Porchaire Corme Royal Football Club, qui depuis plusieurs années fait rayonner notre commune dans cette discipline en plein essor.

Félicitations à

Nathalie SAVARIT pour son parcours remarquable dans le milieu du Walking Football.

Tai-Chi

La saison 2024-2025 s'est terminée avec la sortie du samedi 28 juin qui a permis de pratiquer le Tai-Chi à la Roche Courbon le matin et de profiter d'un moment convivial lors du repas au restaurant, offert par l'association, à Saint-Jean-d'Angely. La journée s'est terminée par la visite bien appréciée d'un jardin remarquable suivie d'une petite pause bienvenue à l'ombre des tilleuls pour déguster une boisson rafraîchissante.



associationtaichisp@gmail.com.

L'activité a repris en septembre avec le forum des associations qui a été l'occasion de faire une démonstration sur place et de prendre contact avec des personnes intéressées.

Les nouveaux adhérents découvrent maintenant les bases de cette méditation en mouvement et sont invités à explorer cette voie qui propose de vivre en harmonie avec nous-même, les autres et la nature et de trouver une plus grande vitalité, une plus grande paix intérieure et une plus grande sagesse.

Paix intérieure et bien-être, c'est également ce que nous pouvons souhaiter à toutes et à tous pour ces fêtes de fin d'année et également pour 2026.

Patrick FÉVRIER



Théâtr'ô Vert - 2025-2026 est bien lancée !

La saison nouvelle est là. Les groupes se renouvellent dans la continuité. Le groupe primaire fait toujours le plein d'élèves : 12 enfants. Et les deux groupes de collégiens aussi : 8 et 13 jeunes comédiens, comédiennes. Le groupe adultes voit aussi son groupe s'étoffer avec 9 participants. Tous ces groupes sont partis pour se changer les idées, se défouler en jouant d'autres personnages et se plonger dans des histoires. Avant de partir dans la création des spectacles de fin de saison, les groupes jeunes sont dans la préparation de Noël, pour se préparer à affronter le public.

Mais pour se chauffer à tout ça, les adultes et une partie des ados ont pu animer, grâce à des saynètes, la marche semi-nocturne du Château de La Roche Courbon, organisée par Amicour. Dans des conditions idéales, les comédiennes et comédiens ont joué leurs scènes, écrites par Damien Pagot, notre comédien-animateur, devant 350 marcheurs, marcheuses, partis à la recherche de l'assassin du meurtrier du dernier Courbon. Une super expérience pour toutes et tous !

Pour rappel, l'association Théâtr' Ô Vert a pour but de faire découvrir le théâtre par la pratique. Vous pouvez toujours rejoindre un des groupes, si vous êtes intéressé-e-s.

Les Ateliers Théâtre Enfant à Saint-Porchaire, salle Multi-activités :

LE MARDI de 17h30 à 18h30 POUR LES 7-10 ANS (primaires).

LE MARDI De 18H30 à 20H et le VENDREDI de 17h30 à 19h30 POUR LES 11-16 ANS
(collégiens et plus).

Les Ateliers Théâtre Adultes à Saint-Porchaire, salle Multi-activités :

LE MERCREDI De 20H30 à 22H.



Adhésion à l'association des Amis de la Roche Courbon



Profitez des avantages que propose l'adhésion à AMICOUR :

venez visiter le château et son parc quand vous le désirez, bénéficiez de tarifs réduits pour des animations (Sites en Scène, animations pour les enfants...)

et participez à de belles expériences en venant nous aider ponctuellement pour les grandes manifestations telles que la Course Nature ou la fête médiévale !

Pour obtenir un bulletin d'adhésion, vous pouvez passer au château,

le demander par mail à :

contact@amicour.fr ou par téléphone au **05-46-95-60-10** (nous vous l'enverrons par courrier).

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



ou le site internet du château pour connaître toutes nos actualités 2026.

Site internet : <https://www.larochecourbon.fr/fr/evenements>



Badminton

Le BSP17 : 11 ans de badminton au cœur du territoire !

Créée en 2014 par Philippe et Béatrice, un couple de passionnés souhaitant transmettre leur goût du badminton dans une ambiance chaleureuse, l'association **BSP17** n'a cessé d'évoluer depuis ses débuts. Les entraînements ont lieu au gymnase COSEC, proche du collège de Saint-Porchaire, et dispose de 5 terrains de jeu. Pour la quatrième année, la relève est désormais assurée par **Florian et Laurène BENOIT**, président et secrétaire du club, qui ont donné un véritable élan à cette structure sportive conviviale.

Sous leur impulsion, le club s'est enrichi de nombreuses initiatives destinées à développer la pratique du badminton en loisir et à renforcer l'esprit de groupe : un système de « **météo du bad** » pour réguler le flux de joueurs, l'ajout d'un **sens de circulation** pour plus de sécurité, une **dématérialisation des inscriptions, des groupes de communication** via les réseaux sociaux, des **rencontres régulières** avec d'autres clubs, des **maillots aux couleurs du BSP17, la vente de volants plumes, un accompagnement spécifique pour les jeunes et les débutants**, grâce à des créneaux encadrés par des joueurs plus expérimentés.

L'une des forces du BSP17 réside également dans la structuration de son équipe bénévole. Le bureau s'est étoffé et compte désormais **six membres actifs**, s'ajoutent **le conseil d'administration** et les membres dits « **ouvreurs de salle** », chargés d'assurer l'accueil et la mise à disposition des installations. Une véritable équipe soudée,

indispensable à la bonne marche du club, et qui transcende bien souvent les murs du gymnase : des liens et amitiés sont régulièrement créées entre ses membres. Le BSP17 se distingue aussi par l'accueil de joueurs de tous âges et niveaux (enfants à partir de 6 ans avec un parent joueur) et par ses nombreux créneaux. Les adhérents ont la possibilité de jouer **jusqu'à quatre fois par semaine**, un atout rare pour un club loisir :

Lundi : 19h - 21h30

Mercredi : 18h30 - 20h30

Vendredi : 20h - 22h (réservé aux + de 14 ans)

Samedi : 10h - 12h

En plus des entraînements hebdomadaires dits « de jeu libre », le club organise régulièrement des **rencontres amicales**, soit en accueillant d'autres associations sportives, soit en se déplaçant lors de **tournois loisirs dans la région**. Avec une ambiance familiale, des bénévoles investis et une volonté constante de proposer une pratique sportive ouverte à tous, le **BSP17** continue de s'imposer comme un acteur incontournable du badminton loisir dans la région. Si vous souhaitez nous rejoindre pour la saison, il reste encore quelques places pour des inscriptions. Les tarifs annuels sont inchangés depuis la création du club : 30€ pour un adulte, 50€ pour un couple, 15€ pour les mineurs.

Renseignements complémentaires au 06 50 12 86 85, contact.bsp17@gmail.com ou sur notre page facebook « Badminton St Porchaire 17 ».



une rencontre
interclub du 15/11/2025
en présence des clubs
de Saint-Porchaire,
Saint Georges des Coteaux
et Merpins

Les Ateliers Artistiques du Bruant

Des surprises pour tous, toute l'année, avec les AAB !

Gala de danse, exposition de peinture, Octobre Rose, stage de danse orientale, yoga à la Galaxie des Pierres levées, sorties au festival Sentiers des Arts et à l'exposition de photographies de Vivian Maier, tournois d'échecs à Saint-Porchaire, à Saintes et dans les villages alentours, Halloween, stage de danse contemporaine, après-midi jeux de société ... On ne peut pas tout citer, tant il s'en est passé en cette année 2025 avec les Ateliers Artistiques du Bruant !!

Depuis 30 ans, notre association propose diverses activités et évènements et avec 164 adhérents à ce jour, nous pouvons dire qu'elle se porte bien.

Pour 2026, plein de projets sont déjà en route ...

[Vous pouvez noter sur votre agenda :](#)

Samedi 28 février : le « Festibruant » (après-midi jeux de société, avec le Collectif Saint-Po Sympa). Gratuit et ouvert à tous.



Dimanche 1^{er} mars : Tournoi international d'Echecs

Samedi 2 mai : les 30 ans des AAB (activités gratuites et soirée dansante avec repas) Report de la soirée initialement prévue le 15 novembre : Promis, on ne change plus la date !

Samedi 13 et dimanche 14 juin : Gala de danse

Site internet :

<https://www.ateliersartistiquesbruant.fr/>

Facebook :

<https://www.facebook.com/AABStPorchaire>

Instagram :

<https://www.instagram.com/aabstporchaire/>

Et sur CityAll, l'application de la commune de Saint-Porchaire.

Passez de belles fêtes de fin d'année et rendez-vous en 2026 !

L'équipe des Ateliers Artistiques du Bruant

Gymnastique volontaire

Bouger et se faire plaisir

Les activités gym et rando ont repris le 1^{er} septembre 2025 et se termineront le 4 juillet 2026. Fort de plus de 130 adhérents, le club propose à tous une activité physique de loisir favorisant santé, bien-être et convivialité.

Cette année, le **bureau s'enrichit de quatre nouvelles personnes** : Marie-Hélène Mauduit, Marie-Pascale Ladent, Nathalie Gardrat et Katherine Suzanne, cette dernière devient Présidente de l'association.

Quelques cours à thème (danse, cardio, body zen) sont organisés certains samedis matin, et les trois groupes de randonnée permettent à chacun de choisir son rythme.

Le club s'est mobilisé pour le Téléthon, avec un cours de gym douce et une randonnée ouverte à

tous. Tous les dons récoltés ont été intégralement reversés à l'association.

Que vous souhaitiez bouger, vous détendre ou partager un moment convivial, rejoignez le club à tout moment de l'année.

Toute l'équipe vous souhaite de très belles fêtes et vous adresse ses Meilleurs Vœux pour 2026.



Mémoires de Saint-Porchaire



Mais que faisaient donc ces petits groupes de marcheurs aux mines réjouies le dimanche 21 septembre dernier dans les rues du centre de Saint-Porchaire ?

Réponse : ils participaient au premier « **Rallye Découverte** » organisé par l'association « **Mémoires de Saint-Porchaire** ».

Ils étaient plus de 60 répartis en équipes et ils suivaient avec curiosité et excitation les instructions fournies par leur feuille de route. Ces instructions les ont guidés à la découverte de nombreux morceaux choisis de l'histoire de notre village qui leur étaient contés par une vingtaine de membres de notre association présents sur des stands disséminés tout au long du parcours.

Sur ces stands, les réponses aux questions posées par la feuille de route, étaient illustrées par de remarquables photos portant sur des bâtiments, objets, le tout illustré par des récits et anecdotes sur des épisodes ou des lieux souvent peu connus de notre commune.

Les participants ont tous été conquis par la richesse des documents, la plupart des photos avaient été retravaillées et colorisées, et par l'enthousiasme avec lequel les « anciens » ont fait revivre des pages ou des édifices souvent oubliés de la vie de notre village.

Ont ainsi été remis à l'honneur : l'ancien kiosque à musique construit en 1900 par les musiciens et qui a été le cœur musical du village jusqu'à sa démolition en 1965, l'ancienne gendarmerie qui était située sur l'emplacement de l'actuelle place Bézier et qui a abrité les gendarmes et leurs chevaux jusqu'en 1975 environ. 7 lieux ont ainsi été remis en lumière comme l'ancien Hôtel Central, l'ancienne gare, sans oublier les trésors cachés au sein de notre église.

Si vous aussi vous êtes tentés par d'autres découvertes et par le partage des souvenirs avec ceux mêmes qui les ont vécus, nous vous donnons rendez-vous pour la deuxième édition du « **Rallye Découverte de Saint-Porchaire** », prévue en septembre 2026.

D'ici là, nous avons le plaisir de vous annoncer une grande exposition « **Mémoires de Saint-Porchaire** » dans le courant du mois de mars 2026. Ce sera l'occasion de découvrir de nombreux documents et photographies de Saint-Porchaire, accompagnés des commentaires, récits, souvenirs et anecdotes de nos anciens. Nous vous attendons nombreux à ces deux manifestations !

Les adhérents de « **Mémoire de Saint-Porchaire** ».



Saint-Porchaire Corme-Royal Football Club

Le SPCR FC continue sa progression : des licenciés et des équipes en plus !

Pour cette saison 2025 2026, le **SPCR FC** accueille un nouveau Président en la personne de **Mr Damien POURPOINT**, qui prend la suite de **Mr Philippe FOUCART** : merci à lui pour le travail effectué.

Mr Damien POURPOINT, entouré de ses dirigeants(es), va œuvrer pour continuer à faire prospérer le **SPCR FC**.

Le **SPCR FC** avance sur une trajectoire positive, le nombre de licenciés est de 181 en ce début de saison, **une progression de 18 licenciés** par rapport à la saison dernière en particulier chez les dirigeants(es) et les seniors.

L'effectif chez les jeunes est stable, le **SPCR FC** participe au **Groupement Jeunes Saintonge Arnoult**.

Cette saison, l'équipe 1^{ère} seniors évolue en 3^e division départementale, ayant assuré son maintien, l'objectif est de finir au plus haut (voir montée?), l'équipe réserve est en 4^e division avec un effectif renforcé, le club a également inscrit une équipe à 8 en criterium départemental, et une équipe vétérans en championnat.

Les matchs ont lieu sur les sites de Saint Porchaire et Corme Royal : venez les voir et les encourager.

L'objectif est que tous les licenciés seniors et vétérans (76) se retrouvent avec le plaisir de jouer ensemble.

L'équipe de **Walking Foot** continue d'évoluer au plus haut niveau départemental en championnat 2025-2026, et participe à des tournois nationaux et internationaux en y faisant de très belles prestations.

Horaires et lieux d'entraînement sur le site de Saint-Porchaire :

Séniors : mardi et jeudi de 19h à 20h30. Contact : Cédric Merceron (06-33-29-59-63) ou Cédric Girard (06-13-86-66-26).

Vétérans : lundi dès 19h30. Contact : Vincent Blomme (06-87-82-31-33).

Walking foot (à partir de 50 ans) : mercredi dès 19h00. Contact : Laurent St-Pierre (06-81-41-01-61).

Le **SPCR FC** organise et participe tout au long de l'année à des manifestations à Saint Porchaire, ou à Corme Royal : loto, fête nationale, journée des associations, tournois seniors et jeunes, tournoi international walking foot, brocante St Louis, tournoi de pétanque, etc. D'autres événements sont en cours de préparation et les dates seront communiquées au fur et à mesure.

Le **Groupement Jeunes Saintonge Arnoult (GJSA)**, né du rapprochement entre le **SPCR FC** (Saint-Porchaire Corme Royal) et l'**USPL** (Pont l'Abbé d'Arnoult), encadre les jeunes footballeuses et footballeurs (106) d'U6 à U17.



Le groupement a obtenu en fin de saison 2024 2025 pour trois ans le Label Jeune et poursuit sa belle dynamique : une distinction qui récompense la qualité de la formation, l'engagement éducatif et le sérieux de l'encadrement. Entrainements des jeunes :

- U6 à U11 : lundis et mercredis (18h30-19h45) à Corme Royal.
- U12-U13 : à Saint-Porchaire (18h30-19h45).
- U14-U17 : à Pont l'Abbé d'Arnoult (lundis, mercredis et vendredis, 18h-20h).
- Le GJSA propose aussi une section Baby-Foot dès 4 ans, à Corme Royal le mercredi (17h45-18h30).
- U11F à U14F lundis et mercredis (18h30-19h45) à Pont l'Abbé d'Arnoult (création d'une équipe U13F).

Pour les Gardiens un entraînement spécifique est prévu tous les lundis soir sur Pont l'Abbé de 18H30 à 20h00.

Les matchs se répartissent entre les sites de Saint-Porchaire, Pont l'Abbé d'Arnoult et Corme Royal.

Côté animations, le **GJSA** propose plusieurs rendez-vous sur l'ensemble des 3 communes: un loto à Pont-l'Abbé d'Arnoult en avril 2026, un tournoi de pétanque à Corme Royal au printemps, et un tournoi de rentrée pour les U10 à U13 (filles et garçons) le 29 août 2026 à Saint-Porchaire.

Le **GJSA** accueille avec plaisir tous les jeunes souhaitant découvrir ou poursuivre le football dans un cadre convivial. Contact : Nicolas **Dutreuil** (RTJ) - 06 89 24 09 18 ou Philippe **Foucart** (Président) - 06 73 98 49 43

Remerciements.

MERCI à l'ensemble des dirigeants pour leur dévouement et leur disponibilité (entraînements, matchs, tâches logistiques) qui contribuent au bien-être de tous les joueurs. Le **SPCR FC** invite tous les bénévoles, joueurs et joueuses souhaitant pratiquer le football dans une ambiance conviviale à nous rejoindre !

Le SPCR FC remercie la commune de St Porchaire pour son soutien indéfectible. Le SPCR FC vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2026.

Les Voix du Bruant



La saison dernière nous a permis de retrouver notre Eglise pour notre concert de juin. Nous remercions nos spectateurs qui sont venus nous soutenir au cours de notre prestation avec la chorale invitée de Saint-Sulpice.

Quelques jours avant, nous avons participé, avec enthousiasme, aux vendredis festifs de la commune.

Pour cette saison, nous avons eu grand plaisir d'accueillir de nouveaux choristes et nous préparons les concerts de l'année dont le premier aura lieu le samedi 21 février 2026 à la salle des Fêtes de GEAY.

En attendant cette première date, Les Voix du Bruant vous ont donné rendez vous pour une brocante de jouets et surtout nous vous donnons rendez-vous le samedi 7 mars 2026 pour une soirée KARAOKE à la salle des fêtes. Vérifiez bien les affichages communaux pour les derniers détails d'organisation...

Rendez-vous à tous cette saison ! Venez nombreux le nombre de places reste limité !

Choralement Vôtre.

La présidente, Sylvie Veillet

courriel: lesvoixdubruant17@gmail.com

La Maison des Assistantes Maternelles (MAM)

Le Nid des Hirondelles

Nous sommes actuellement trois assistantes maternelles, à exercer notre métier au sein d'une maison d'assistantes maternelles.

Nous accueillons chaque jour jusqu'à 9 enfants lorsque nous sommes au complet, de 0 à 3 ans, du lundi au jeudi de 7h30 à 18h et le vendredi de 7h30 à 17h.

Nous sommes une association et nous organisons différentes manifestations tout au long de l'année pour pérenniser notre activité, comme les ventes de gâteaux, bijoux, fleurs en automne et au printemps, une tombola à Pâques et à Noël, la vente de chocolats à Noël, et de calendriers faits avec les dessins des petites hirondelles, la vente de fromage également, en octobre et en mars.

Toutes ces ventes nous permettent d'avoir des intervenants qui viennent à la MAM une fois par mois chacun, pour faire des animations telles que chant, musique, théâtres d'ombres, Kamishibai.

Nous organisons aussi des sorties dans l'année, comme aller faire du poney ou aller au Zoo de La Palmyre, en présence des parents, ainsi que le

spectacle de Noël avant les vacances, organisé à la MAM avec les parents, pour partager un moment tous ensemble.

Les différentes actions de notre quotidien sont visibles sur notre page Facebook.

Mireille, Johanny & Elodie.

La MAM Le Nid des Hirondelles

10 rue Pierre de Coubertin 17250 Saint-Porchaire

09 83 0152 66

leniddeshirondelles17@gmail.com



Judo Club

Nos judokas apprennent et perfectionnent la maîtrise du judo lors des entraînements afin de se présenter dès 16 ans à l'épreuve des katas, passage obligatoire pour accéder à la ceinture noire et au-delà.

Ils utilisent et adaptent les différentes techniques à bon escient lors des différents tournois étaisés tout au long de l'année.

Depuis septembre, nous proposons une première approche au judo pour les 4-6 ans lors des cours de **baby-judo** le samedi matin, ainsi que la discipline de préparation physique du judoka pour celles et

ceux qui veulent commencer ou reprendre une activité physique accessible à tous et à tout âge : le Taïso

Le **Taïso** de son côté combine en douceur étirements, renforcement musculaire, respiration, relaxation, travail de l'équilibre et de la coordination, tout en respectant le rythme de chacun, son bien-être, dans un groupe chaleureux et motivant !

N'hésitez pas à nous rencontrer au dojo lors des cours, à nous contacter par e-mail, à nous suivre sur nos comptes Facebook/Instagram !

	17h45 – 19h00	19h00 – 20h30
MARDI	Mini-poussins à Minimes (6 à 12 ans)	À partir de minimes Débutants et confirmés
VENDREDI	Mini-poussins à Benjamins (6 à 12 ans)	À partir de minimes Débutants et confirmés
9h15 – 10h15		10h30 – 11h30
SAMEDI	Baby Judo (4 à 6 ans)	Taïso (2012 et plus)

Au Dojo sur les créneaux d'entraînements (rue du collège à Saint Porchaire)

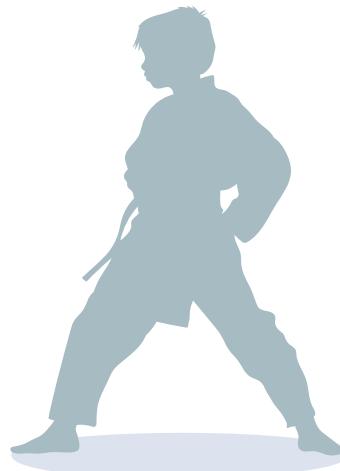
Mail : jc.stporchaire@outlook.fr

Site internet : <https://judo-stporchaire.ffjudo.com>

Facebook : <https://www.facebook.com/judo.club.saint.porchaire>

Instagram : https://www.instagram.com/judoclub_saintporchaire

Téléphone : 06.51.69.87.97



*Judo :
la force maîtrisée.*

*Taïso :
l'énergie en douceur.*

*Venez bouger avec nous,
il n'est jamais trop tard !*

Collectif Saint-Po Sympa

Sur votre logo ne vous est sans doute pas inconnu ... Vous avez peut-être même participé à ses évènements passés, comme le ramassage des déchets, le troc-plantes ou l'après-midi jeux de société ... Mais c'est officiel : le Collectif Saint-Po Sympa est maintenant structuré en association, à gestion collégiale.

Qu'est-ce à dire ? Chez nous, pas de président, mais un groupe de « pilotes » qui coordonnent l'association. Le Collectif Saint-Po Sympa propose donc une série d'évènements tout au long de l'année, organisés par différentes équipes de bénévoles.

Notre idée ? Que les habitants se rencontrent, échangent, partagent, s'entraident, toutes générations confondues. Notre maître-mot : la convivialité !

Vous pourrez nous retrouver en cette fin d'année autour des apéritifs organisés chez les uns et les autres chaque soir du mois de décembre jusqu'à Noël... Ce sera notre **CALENDRIER DE L'AVENT GÉANT** ! Une façon fort sympathique de patienter jusqu'aux festivités !

L'année **2026** sera ensuite ponctuée :

de l'après-midi jeux de société, **LE FESTIBRUANT** : samedi 28 février

du **RAMASSAGE DES DECHETS** : dimanche 29 mars

du **TROC-PLANTES** : dimanche 17 mai

de la **FÊTE DES VOISINS** : vendredi 29 mai

Il vous est possible aussi à tout moment de vous inscrire sur la plateforme d'entraide

ALLO SAINT-PO SYMPA : vous cherchez un outil, un co-voiturage ..., vous donnez des vêtements, des petits meubles, vous avez une info à partager, sur un principe de gratuité...

La plateforme d'entraide ALLO SAINT-PO SYMPA sur whatsapp est faite pour vous !

N'hésitez pas à nous rejoindre, à nous suivre, à nous interroger !

Tél: 06 21 07 52 23 - Courriel: saintpo.sympa@gmail.com

Facebook: Collectif Saint-Po Sympa - Instagram: collectifsaintposympa

Les membres du Collectif Saint-Po Sympa vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année et vous donnent rendez-vous en 2026.



Tennis Club

Chers membres, chers partenaires, chers amis du tennis,

C'est avec un grand plaisir et une immense fierté que je m'adresse à vous aujourd'hui au nom de toute l'équipe dirigeante du Club de Tennis Club de Saint Porchaire.

Cette saison encore, avec plus de 130 licenciés dont 70 jeunes, notre club a montré qu'il était bien plus qu'un simple lieu de pratique sportive. C'est un véritable lieu de vie, d'échange et de passion partagée. Grâce à l'implication de nos bénévoles, à l'engagement de nos éducateurs, et à la fidélité de nos adhérents, nous continuons à faire vivre une belle dynamique, ouverte à tous les publics, des plus jeunes aux plus expérimentés.

Nos résultats sportifs, que ce soit en compétition ou en animation, sont le reflet de cette énergie collective. Félicitations à nos équipes pour leur combativité, leur esprit sportif, et leurs beaux parcours cette année !

Mais au-delà des scores, c'est l'ambiance, la convivialité et les valeurs que nous portons qui font la richesse de notre club. Merci à toutes celles et ceux qui donnent de leur temps, parfois dans l'ombre, pour faire tourner notre association au quotidien.

Mention spéciale :

Le Tennis Club de Saint-Porchaire est fier de célébrer l'un de ses plus beaux succès de la saison. Notre jeune licenciée, Leila MONJOU, s'est brillamment illustrée en remportant le titre de championne départementale lors des derniers championnats de Charente-Maritime. Grâce à son sérieux, son esprit de compétition et un travail constant tout au long de l'année, elle a su imposer son jeu face à une concurrence relevée. Cette victoire récompense non seulement son talent mais surtout son état d'esprit.

Toute la famille du TC Saint-Porchaire adresse à Leila MONJOU, ses plus vives félicitations et lui souhaite de poursuivre sur cette belle lancée pour les compétitions à venir. Une belle fierté pour notre commune et pour tous les passionnés de Tennis !

Merci à toutes et à tous, et à très bientôt sur les courts !

Le Président, Vincent MERLATEAU - 06.32.68.14.51



Yoseikan-Budo

L'Association YOSEIKAN BUDO participant au forum des Associations début Septembre a eu le plaisir d'enregistrer de nouvelles adhésions et le retour apprécié de trois anciens élèves, qui avaient suspendu leurs cours pour raisons personnelles.

Les cours du lundi soir, du jeudi soir et du samedi matin, animés par un enseignement diversifié (un professeur 7°dan et 2 animateurs 2° dan), permettent d'aborder l'étude de la technique dans toute sa diversité avec l'esprit fidèle à la devise YOSEIKAN BUDO « Maitrise de soi et respect des autres »...

Seconde Nature

Des bons cadeaux
pour fêter nos 6 mois !

Depuis le 14 juin 2025, plus de **7500 objets** ont trouvé une seconde vie auprès de **1000 clients, plus de 15 partenariats (voir ci-dessous)** ont été mis en place et vous êtes déjà plus de **200 adhérents** à avoir rejoint l'aventure, soit environ 10 chaque semaine !

Merci à celles et ceux qui nous soutiennent ainsi qu'à nos précieux bénévoles!



Au total, ceci représente 20,5 tonnes collectées et plus de 6 tonnes vendues !

Et sur les réseaux, plus de 550 personnes nous suivent sur Facebook.

Cette marque de confiance confirme le besoin d'une recyclerie sur le territoire pour répondre aux besoins de consommation responsable à bas prix, de sensibilisation à l'économie circulaire et d'espace de vie collectif. Grâce à vous, Seconde Nature va pouvoir embaucher un.e responsable de la recyclerie début 2026.

Evénements

Depuis le 18 octobre : Ouverture du bar associatif réservé aux adhérents

Samedi 13 décembre : Après-midi avec le Père Noël

Du 31 janvier au 11 février : sponsoring Raid Lovers lors de la course BAB el RAID

Mars 2026 : Assemblée Générale ouverte à tous les adhérent.e.s avec droit de vote

2026 : Ateliers de sensibilisation (*calendrier en cours de planification*)

Tous les mois : Newsletter pour les adhérents : actualités, portrait d'un membre de l'équipe Seconde Nature, événements à venir...

Bon-cadeau de Noël

Cette année, au lieu de chercher vos cadeaux de Noël sur les plateformes Fnac, Amazon, Temu ou pire... Shein, venez simplement à Seconde Nature pour offrir des cadeaux originaux.

Le concept est simple : vous achetez une carte cadeau, et comme c'est Noël, nous aussi, nous vous faisons un cadeau : 50% de valeur en plus

Exemple : pour une carte payée 10€, sa valeur sera de 15€

Ps: pour devenir adhérent ou bénévole, RDV sur le site ou contactez-nous directement !

Contact : Julien Gautier (Président) / David Joulin (Trésorier)

Tél : 06.18.60.03.27 - Email : asso.seconde.nature@gmail.com

Site web : <https://www.seconde-nature.net/>



JANVIER

Samedi 10

- Cérémonie des Vœux

Samedi 31

- Loto de l'Association des Parents d'Elèves

FEVRIER

Samedi 28

- Festibruant organisé par Les Ateliers Artistiques du Bruant et le Collectif Saint-Po Sympa

MARS

Dimanche 1^{er}

- Tournoi international d'échecs organisé par Les Ateliers Artistiques du Bruant

Samedi 7

- Karaoké organisé par les Voix du Bruant

Samedi 14

- Loto de l'Association des Parents d'Elèves

Dimanche 29

- Ramassage des déchets organisé par le Collectif Saint-Po Sympa

MAI

|||||

Samedi 2

- Anniversaire 30 ans Les Ateliers Artistiques du Bruant

Vendredi 8

- Cérémonie de la Victoire de 1945

Dimanche 17

- Troc-Plantes organisé par le Collectif Saint-Po Sympa

JUIN

|||||

Samedi 6

- Loto de l'Association des Parents d'Elèves

Samedi 13 et Dimanche 14

- Gala de danse organisé par Les Ateliers Artistiques du Bruant

Numéros utiles...

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE UNIVERSITAIRE

35 rue Nationale

MÉDECINS 05 46 95 54 45
Dr Andréa Poppelier - Dr Pauline Pourrat - Dr Simon Forget

INFIRMIERS

Amélie Poujon - Christophe Dupouts 07.72.50.73.80
Estelle Chailloux - Hélène Genevrey 06.87.88.40.21

SAGES-FEMMES

Adeline Saint-Martin 06.44.80.41.72
Elise Suire

ORTHOPHONISTE

Frédérique Chaignaud 06.40.13.71.17

PSYCHOLOGUE

Natacha Coutard 07.49.27.57.36

DIÉTÉTICIENNE - NUTRITIONNISTE

Samantha Constantin 06 37 96 48 13

PHARMACIE

Pharmacie du Château - 62 rue Nationale 05 46 95 60 25

DENTISTES

Dr Jean-François Primault 05 46 74 57 08
43 rue Nationale

Dr Jérémy Oyhanto 05 46 72 20 17

Dr Malda Damaa 05 46 72 20 17
28 rue Nationale

KINÉSITHÉRAPEUTES

Jessica Thévin - Nicolas Santos - Paco Navarro - Anaïs Boyer
12 rue de l'Allée Verte 05 46 95 60 23

PRATICIEN SHIATSU

Frédérique CHAIGNAUD 06 40 13 71 17

3 place Eugène Bézier

Pierre-François BOËT 06 14 73 43 65

8 rue du Val Boisé

NATUROPATH - REFLEXOLOGUE

Julie DESSENDIER

3 place Bézier 06 20 06 88 41

SOPHROLOGUE

Cindy BLOMME

3 place Eugène Bézier 07 66 51 44 28

OSTÉOPATHE

Quentin Hilaire

61 rue Nationale 05 46 98 15 07

AMBULANCES

Nuit et Jour 05 46 74 34 73



POMPIERS 18

GENDARMERIE 17

SAMU 15

CENTRE DE SECOURS SAINT-PORCHAIRE

05 46 95 68 93

GENDARMERIE SAINT-PORCHAIRE

05 46 95 60 03

CENTRE ANTI-POISON

05 56 96 40 80

CENTRE HOSPITALIER DE SAINTES

05 46 95 15 15

CENTRE HOSPITALIER DE ROCHEFORT

05 46 88 50 50

PREFECTURE DE LA ROCHELLE

05 46 27 43 00

SOUS-PREFECTURE DE SAINTES

05 46 27 43 00

EDF

0800 12 33 33

REGIE D'EXPLOITATION DES EAUX (RESE)

05 46 90 05 05

